



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

Nantes, le 18 mai 2026,

Madame Johanna ROLLAND
Présidente de Nantes Métropole
Maire de Nantes
2 cours du Champ de Mars
44923 Nantes Cedex 9

LETTRE OUVERTE

Objet : Demande d'ouverture de négociations

Madame la Maire-Présidente,

Vous avez été destinataire le 27 janvier dernier, comme les autres candidates et candidats aux élections municipales de la mairie de Nantes, d'un courrier de notre part vous rappelant l'attachement de la CGT à un service public fort, au statut de la fonction publique territoriale, à la libre administration des communes, à la reconnaissance du travail accompli.

Nous avons parfaitement conscience que nos revendications sont d'une portée nationale. Cependant, en tant qu'élue locale et en tant qu'employeuse, nous vous demandons de vous engager clairement à :

- Garantir le maintien et le développement des services publics de proximité dans vos programmes et budgets.
- Préserver et améliorer le statut et les droits des agents territoriaux, gages d'un service public impartial et de qualité.
- Titulariser tous les personnels de catégorie C qui peuvent l'être.
- Ne recruter de personnel contractuel que dans des situations ponctuelles et justifiée par la continuité du service public et permettre à ces collègues de préparer les concours de la Fonction publique territoriale.
- Refuser les logiques d'externalisation et de sous-traitance qui fragilisent les emplois et le contrôle démocratique.
- Respecter les instances paritaires, CST, F3SCT... au sein de la collectivité et écouter les revendications et propositions des agents et de leurs représentants.
- Investir dans la formation, l'emploi statutaire et la qualité de vie au travail, afin d'assurer l'attractivité du service public local.
- Maintenir les financements du COS et aller vers un CASC dans l'intérêt de l'ensemble des agents
- Soutenir une politique nationale de réengagement financier de l'État dans les collectivités, pour en finir avec l'austérité territoriale.
- Municipaliser le service d'accueil périscolaire de la ville de Nantes.

Nous vous invitons à placer, au cœur de vos engagements, la défense du service public et des agents territoriaux, **l'avenir des collectivités et du service public dépend aussi de vous.**

C'est pourquoi, nous demandons l'ouverture de négociations dans nos collectivités dans les domaines suivants :

- L'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat notamment par la suppression des ratios qui freinent les déroulements de carrière et la revalorisation du régime indemnitaire emploi et grade
- L'amélioration immédiate des conditions de travail notamment par une amélioration des moyens matériels permettant davantage de prévention en matière de santé au travail (TMS, RPS, conditions météorologiques...)
- La reconnaissance des métiers et des pénibilités
- Le renforcement des effectifs notamment par la création d'équipes volantes de titulaires dans les directions où les besoins sont récurrents et impactants pour la qualité du service public rendu, et d'équipes volantes transverses
- Réouverture de négociations sur la protection sociale complémentaire, revalorisation de la partie prévoyance et ouverture de négociations sur la partie santé
- Financement du Comité des Œuvres Sociales
- Mise en place de concours et préparations internes pour les métiers dits « en tension »
- L'entretien et la rénovation des bâtiments et le maintien des moyens pour faire fonctionner les services publics.
- Fin des externalisations (entretien des locaux, stationnement payant, gestion des machines de l'île avec la SPL du voyage à Nantes, la gestion du château des ducs de Bretagne, gestion du mémorial de l'abolition de l'esclavage, gestion de la politique touristique métropolitaine...)
- Un dialogue social réel et respectueux

En conséquence, nous sollicitons une rencontre afin de détailler nos propositions et voir plus en détail le calendrier et les modalités qui pourraient être établies afin de mener l'ensemble de ces chantiers prioritaires.

Nous vous adressons, Madame la Maire-Présidente, nos salutations distinguées.

Pour la CGT,

